



## **Compte-rendu AF-fcpe du Conseil du Second Degré (CSD) du 12 mars 2012**

Personnes présentes:

Représentants de l'administration: M. Philippe Dumas (gestionnaire comptable), M. Guillaume Jublot (CPE), M. Frédéric Marchand (Proviseur-Adjoint)

Représentants des personnels: M. Pascal Ritter (professeur de Philosophie), M. Jean-Kim Messin (professeur d'Histoire-Géographie), M. Eric Grousilliat (personnel ATOSS)

Représentants des élèves: M. Isaac Assi, Melle Nina Feron

Représentantes des parents d'élèves: Mmes Delphine Moreau (APE-Fapée) et Laurence Rigaudy (AF-fcpe)

### **Adoption du compte-rendu (CR) du CSD du 10 novembre 2011**

M. Ritter demande à ce que le compte-rendu soit ajouté en pièce jointe du compte-rendu provisoire du conseil d'établissement afin de l'obtenir plus rapidement après la réunion (ce dernier compte-rendu ayant été envoyé environ 4 mois après la réunion du 10 novembre).

M. Marchand accepte les ajouts et modifications apportées au compte-rendu par les représentants des personnels. Une phrase est toutefois discutée : « Les représentants des parents d'élèves et les représentants des personnels enseignants expriment des réserves sur le bilan de cette mission APO », qui sera modifiée en « Les représentants des parents d'élèves et les représentants des personnels enseignants expriment des réserves quant au contenu de cette mission APO ». En effet, lors de la dernière réunion, les représentants des parents d'élèves et les représentants des personnels enseignants avaient fait remarquer que la présentation admission post-bac devait être clarifiée, ainsi que les présentations faites directement aux élèves de seconde sur les débouchés par série et les entretiens individuels des élèves de 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> n'étaient pas toujours très poussés et se limitaient souvent à des distributions de brochure. Cette réserve avait été soumise à Mme Descôtes lors de sa venue le 14 février 2012.

La représentante Af-fcpe demande à ce que soit rajoutée la dernière question posée lors du CSD du 10 novembre, soit « Où en est l'inspection d'un professeur du LFJT? »

(Pour mémoire, M. Marchand avait répondu que cette question n'était pas du ressort des instances et que c'était du ressort de l'inspecteur pédagogique régional). Cette question et la réponse ne figurent pas au CR officiel car l'AF-fcpe n'avait pas posé cette question par écrit, à l'avance. Votre représentante AF-fcpe a expliqué que le but de poser cette question en CSD ou en CE était de montrer, par l'intermédiaire du CR officiel, à l'AEFE que cette inspection était toujours souhaitée par les parents. La question sera donc reconduite en CE de manière officielle.

### **Bilan du conseil pédagogique du 08 mars 2012 – préparation de la rentrée 2012**

Les effectifs sont à l'heure actuelle de 804 élèves et devraient se maintenir au 3<sup>ème</sup> trimestre.

Réforme des terminales (Tale) l'année prochaine

Le déficit financier du LFJT est en partie compensé par l'AEFE mais une vigilance importante doit être faite sur les finances. Par conséquent, il a été décidé de ne pas ouvrir de groupes de moins de 6

élèves. Une exception sera toutefois faite pour les terminales L où, d'après les prévisions, seulement 5 élèves se dirigeront l'année prochaine.

- Mise en place de l'Accompagnement Personnalisé (AP) en T<sup>ale</sup> : 2 heures choisies selon les séries
- Les spécialités sont modifiées
  - T<sup>ale</sup> L
    - Spé Maths des L = 4 heures. Comme les T<sup>ales</sup> ES ont aussi 4 heures de maths, les élèves de T<sup>ale</sup> L qui suivront cette Spécialité suivront les maths en commun avec les T<sup>ales</sup> ES.
    - Spé Droit : cette spécialité n'ouvrira pas cette année compte tenu de l'effectif réduit (5 élèves se destinent à la T<sup>ale</sup> L). Dans le futur, il sera possible de l'ouvrir, si la demande existe pour un certain nombre d'élèves – Mme Matsui, du CDI, a une maîtrise en droit). Cette Spé peut être suivie via le CNED, si besoin.
    - Les matières de l'AP ne sont pas encore définies (littérature française ou Histoire-géo-langues)
  - T<sup>ale</sup> ES
    - La littérature étrangère disparaît
    - 1 seule Spé : Mathématiques (de 1,5 heures) – La spé SES n'ayant pas assez de demandes
    - Les matières de l'AP ne sont pas encore définies (SES ou Histoire-géo)
  - T<sup>ale</sup> S
    - L'histoire géo disparaît pour laisser place à une option histoire-géo de 2 heures. M. Messin fait remarquer que cette option est absente des fiches navettes qui viennent d'être distribuées aux élèves de 1<sup>ère</sup> S – il s'agit d'une erreur – les parents peuvent rajouter une case avec cette option si leur enfant désire la suivre
    - L'option histoire-géo. M. Messin détaille un peu son contenu : il s'agit de 3 thèmes à choisir parmi 4 en histoire/géographie (les deux étant étudiés ensemble). Il y aura 10 heures de théorie et 10 heures de « TPE bis » (le but étant d'encourager les productions d'écrits). L'examen est un oral de 20 min.
    - 3 Spé seront proposées : Mathématiques, Sciences Physiques ou SVT. La Spé informatique n'a pas été retenue car il y avait déjà 3 spécialités et il a été décidé de restreindre les groupes à 6 élèves minimum (en 1<sup>ère</sup> S, à l'heure actuelle, il n'y a que 19 élèves).
    - Les matières de l'AP seront Sciences et Philosophie.

## Points sur les sorties pédagogiques

Cette semaine, les élèves de section européenne de Terminale sont en voyage à Singapour, en visite au lycée américain (8 élèves). Les élèves partenaires du lycée américain viendront à leur tour en visite au 3<sup>ème</sup> trimestre.

- Le tournoi sportif de Shanghai est finalement maintenu. Il se déroulera du 25 au 28 mai 2012 (10 élèves du collège).
- Sortie Hiroshima des 1<sup>ères</sup> (sortie ECJS/histoire-géo avec Ms Gauthier et Messin) : 19-20 avril 2012
- Sortie Oshima des T<sup>ales</sup> S (sortie géologie avec M. Helminger) : la semaine du 19 mars 2012.

## Pas de questions APE

## Questions AF

1. Est-il prévu d'organiser une réunion d'information pour les parents de 3<sup>ème</sup> sur l'OIB, en plus de celle sur le choix des enseignements d'exploration ?

Effectivement, Mr Ritter présentera les enseignements d'exploration lors d'une réunion pour les parents. Il était prévu que Mr Ritter explique aussi les modalités de l'OIB.

Votre représentante AF-fcpe propose d'inviter M. Asakura afin qu'il puisse discuter directement avec les parents qui ont des questions, voire directement en japonais avec les parents japonophones, à la fin de la réunion. M. Ritter en est tout à fait d'accord.

2. Très peu d'élèves arrivent en fin de scolarité à l'OIB Japonais. Au collège, un écrémage est opéré en JLM par les professeurs de Japonais et un support très important est demandé aux parents à la maison. De nombreux élèves, bi-nationaux, sont mis en situation d'échec et rétrogradés de LV1bis vers LV2bis intermédiaire. Ces deux classes offrent des niveaux très différents.

Dans une optique d'amener un plus grand nombre d'élèves à l'OIB serait-il possible de considérer un démarrage de l'OIB dès le collège (comme le font les établissements Français préparant à l'OIB Japonais) ? Référence: <http://eduscol.education.fr/pid23147-cid57622/horaires-et-programmes-d-enseignement.html>

Votre représentante AF-fcpe clarifie que le but est d'obtenir un chemin tout tracé, au collège, vers l'OIB afin que plus d'élèves participent et puissent bénéficier de l'OIB.

Il sera répondu de façon détaillée à cette question au prochain conseil d'établissement où seront présentées les différentes propositions sur les langues que l'administration voudrait mettre en place.

3. Une importante partie de la population du LFJT est composée de bi-nationaux (+40%). Afin d'amener plus d'élèves à un certain niveau de "bilinguisme" en Japonais, sans passer par le cadre élitiste de l'OIB, quelles sont les options pour renforcer le cursus actuel de Japonais ? Pouvons-nous par exemple considérer l'utilisation du référentiel des langues du Cadre Européen ? L'objectif pourrait être d'amener les élèves à un niveau C1 ou C2 en terminale (le référentiel "Kokugo" étant difficile à respecter compte tenu des horaires limités).

Reference: <http://eduscol.education.fr/cid45678/le-cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues.html>

CF réponse précédente.

4. Epreuves du baccalauréat : les dates pour la zone Asie sont-elles définies ? La localisation des épreuves du 2<sup>ème</sup> groupe est-elle décidée ?

Les écrits du baccalauréat seront du 18 au 22 juin 2012.

Les dates des oraux ne sont pas encore fixées.

Les épreuves du 2<sup>ème</sup> groupe se dérouleront, à priori, à Séoul.

5. Peut-on connaître l'avancée sur le projet « bilinguisme anglais » au collège ?

Cf réponse question 1 et 2 : sera discuté en détails au prochain CE.

6. Sur quels critères une classe est-elle attribuée à un professeur ? à l'ancienneté ? à la demande ?

Une classe est attribuée en fonction des vœux exprimés par les professeurs, des obligations de service (tous les professeurs ne font pas le même nombre d'heures), des textes réglementaires et de l'intérêt du service.

7. Serait-il possible de rappeler aux élèves délégués les règles de confidentialité qui s'appliquent sur ce qu'ils ont entendu lors des conseils de classe ?

C'est fait systématiquement. Il sera demandé aux élèves délégués de faire très attention aux remarques délicates qui ont pu être faites lors des conseils (en général, celles-ci sont évitées lors des conseils, de toute façon).

8. CESC : Est-il prévu que M. Dubos organise des sessions d'information / prévention sur les dangers de l'alcool, du tabac et des drogues d'ici la fin de l'année aux collégiens/lycéens, afin de compléter le plan d'action du CESC ?

Bien que M. Dubos en ait la formation, sa mission est orientée vers la communication et il n'est présent qu'à mi-temps. Il ne pourra donc pas le faire. Par contre, il sera ravi de pouvoir fournir les documents nécessaires à l'infirmière remplaçante, qui pourra, si elle en a le temps, s'en occuper.

9. Est-ce que les associations auront droit à un local à Takinogawa ? et à une boîte aux lettres, comme c'était le cas à Ryhuoku ?

M. Dumas nous assure que des boîtes aux lettres seront mises en place pour les associations. Une salle commune aux différentes associations, avec un planning de réservation, sera mise à disposition aussi.

Votre représentante AF-fcpe demande si l'ouverture d'une médiathèque à l'usage des parents est envisagée. M. Dumas ne pense pas que ce soit possible, à l'heure actuelle.